

REPUBLIQUE RWANDAISE  
MINISTERE DE L'INDUSTRIE,  
DES MINES ET DE L'ARTISANAT  
B.P. 73 KIGALI.

12-4-84  
9 MARS 1984  
Kigali, le .....

N° 0278 /08/84/INDUST.

Monsieur le Président Directeur Général  
de la Société TECHNIP  
170, Place Henri Regnault  
92090 LA DEFENSE  
F R A N C E.

Objet: Brasserie de Kigali  
---o---

*Boissio*  
*09-03-84*  
*U 977/08/84*

Monsieur le Président Directeur Général

Suite à votre proposition technique et commerciale du 24 Février 1984, relative au financement, à la réalisation et à l'exploitation d'une nouvelle brasserie qui sera installée à Kigali, j'ai l'honneur de vous confirmer l'intérêt du Gouvernement Rwandais pour les propositions faites par TECHNIP.

En vue de compléter rapidement le dossier il est demandé à TECHNIP de poursuivre les contacts qu'elle a entrepris d'une part auprès des partenaires financiers de l'opération tant pour les emprunts à terme que pour la constitution du capital social, et d'autre part pour la sélection d'un partenaire industriel capable de prendre en main l'exploitation de la brasserie.

Par ailleurs, il est prévu que la nouvelle brasserie pourrait bénéficier des avantages du Code des Investissements pour les entreprises prioritaires. En ce qui concerne la rentabilité du projet, le Gouvernement examinera la fixation d'un prix de vente de la bière qui permettra de rentabiliser l'investissement.

Veillez agréer, Monsieur le Président Directeur Général, l'assurance de ma considération très distinguée

Copie pour information à:

- Son Excellence Monsieur le Président de la République Rwandaise KIGALI.
- Monsieur le Ministre des Finances et de l'Economie KIGALI.
- Monsieur le Ministre du Plan KIGALI.
- Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération KIGALI.

LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE,  
DES MINES ET DE L'ARTISANAT  
NGIRIRA Mathieu.

